

Complexe Sportif de la Malcombe - Construction d'un terrain synthétique - Demande de subventions

M. l'Adjoint COLY, Rapporteur : Le patrimoine sportif de la Ville compte aujourd'hui 18 terrains de football à onze permettant l'entraînement et la compétition des équipes : six terrains gazon, un terrain synthétique, 11 terrains en schiste ou stabilisé.

Les utilisateurs sont nombreux et variés : clubs bisontins masculins et féminins, clubs d'entreprises, sélections départementales et régionales, établissements scolaires, associations sportives scolaires et universitaires, UFR STAPS,...

Compte tenu des besoins exprimés par les utilisateurs et des possibilités limitées d'utilisation des terrains engazonnés, il apparaît nécessaire de compléter l'existant par un équipement supplémentaire.

Le projet porte sur la réalisation d'un terrain en gazon synthétique offrant à la fois un confort de jeu amélioré par rapport aux terrains stabilisés et une possibilité d'usage intensif.

Le site retenu pour l'implantation est le complexe sportif de la Malcombe pour continuer le développement d'un site déjà reconnu par tous comme extrêmement adapté et attractif et pour profiter de l'existence d'un bâtiment-vestiaires dont l'utilisation pourra être optimisée.

L'aire de jeu sera de dimensions 105 m x 68 m, compatible avec l'organisation de nombreuses compétitions. Le terrain pourra donc également être utilisable par des équipes de communes de l'Agglomération qui ne disposent pas d'un tel équipement.

Il sera également utilisé comme terrain d'entraînement de l'équipe première du BRC, sachant que le club envisage d'implanter à la Malcombe son futur centre de formation.

Entre la main courante et le grillage de clôture, seront tracés des couloirs d'athlétisme utilisés dans le cadre des activités physiques et sportives tant en milieu scolaire que para-scolaire.

Le projet, estimé à 920 000 € TTC (6 035 000 F environ), comprend les travaux suivants :

- terrassements
- structures de fondation
- drainage
- surface de jeu
- voirie, bordures, caniveaux
- réseaux divers
- éclairage
- équipements sportifs, clôtures, main courante.

Pour son financement, la Ville va solliciter l'Etat dans le cadre du FNDS, le Département dans le cadre du Contrat CITE, la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon. La Région, quant à elle, a décidé d'accorder une subvention de 152 449 €.

Le financement est programmé sur deux exercices budgétaires :

2002 : Ville : 400 000 € - Subvention Région : 152 449 €

2003 : 367 551 € dont les subventions des autres partenaires sollicités à déduire.

Sur avis favorable de la Commission des Sports, le Conseil Municipal est invité à :

- approuver le projet dans son ensemble et le lancement des travaux,

- solliciter l'Etat, le Département et la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon pour obtenir des subventions et dès réception des décisions attributives, en inscrire au budget de l'exercice courant par décisions modificatives les montants en recettes aux imputations respectives 90.412/1321/1322/1323/1325/02601.30300 et les réaffecter en dépenses à l'imputation 90.412.2312.02601.30300,

- autoriser M. le Maire à signer les marchés et factures à intervenir,

- autoriser M. le Maire à signer le (ou les) ordre(s) de service, la (ou les) décision(s) de poursuivre ou avenant(s) permettant l'exécution complète des travaux supplémentaires, ceci dans la limite des crédits inscrits au budget.

«M. Jean-Loup COLY : Nous allons donc construire un terrain synthétique à la Malcombe, qui est tout à fait essentiel pour le sport bisontin, pour le foot en particulier. Il y a aujourd'hui 4 200 manifestations sportives organisées à Besançon par an, dont 52 % de matches de foot, donc il y a une grosse pression du football sur les terrains dont nous disposons actuellement. Cet équipement sera à la fois un équipement pour le sport de masse, ce qui permettra à des équipes de tout niveau d'évoluer et puis aussi un élément du sport de haut niveau parce qu'il sera un élément du futur centre de formation du BRC, qui un jour j'espère, verra le jour à la Malcombe. En attendant, il sera en tout cas un terrain d'entraînement tout à fait performant puisque la nouvelle génération des terrains synthétiques est vraiment extraordinaire au niveau de sa qualité. On a un terrain synthétique à Saint-Claude qui est déjà un équipement qui nous rend bien des services mais là ce sera encore plus performant parce que c'est un matériel bien supérieur au précédent et aussi parce qu'on a une capacité en terme de vestiaires à la Malcombe nettement supérieure à ce qui existe à Saint-Claude et donc là c'est vraiment un équipement à la fois tout à fait nécessaire et qui sera de grande rentabilité. C'est dommage que M. ROSSELOT soit parti parce qu'il parlait tout à l'heure des relations avec la Région et je voulais dire donc que nous avons obtenu d'ores et déjà une subvention importante de la Région, à hauteur de 152 000 €. Nous avons fait des demandes de subvention au niveau de l'Etat, du Département et de la Communauté d'Agglomération, pour financer ce projet et je voulais saluer particulièrement l'investissement de la Région sur cet équipement-là et l'engagement du Président Jean-François HUMBERT sur ce dossier, voilà.

M. LE MAIRE : Merci Jean-Loup, ça répond à une très très grosse demande des sportifs. Ils seront très satisfaits, effectivement, de ce nouvel équipement.

Mme Nicole WEINMAN : Oui, besoin d'autant plus que l'ancien petit terrain d'entraînement des enfants qui était au stade Léo Lagrange est pour l'instant inutilisable.

M. LE MAIRE : Tout à fait et ça va dans ce sens-là. Monsieur CYPRIANI, vous n'êtes pas content parce que c'est du synthétique, que ce n'est pas du gazon ? J'ai posé la question, c'est du gazon recyclable.

M. Benoît CYPRIANI : Je voulais juste réagir parce que j'ai vu dans le journal que vous indiquez, Monsieur le Maire, que c'était presque écologique parce que ça ne nécessitait pas d'arrosage ni d'engrais, ce en quoi vous avez tout à fait raison. Par contre, sur l'aspect développement durable ou recyclable, j'aimerais avoir plus d'informations. J'ai essayé d'en avoir auprès du service des Sports mais apparemment on n'a pas pu savoir...

M. LE MAIRE : Ça ne t'ennuie pas si Jean-Loup t'envoie l'information ?

M. Benoît CYPRIANI : Ça ne m'ennuie pas du tout. Et je comprendrais tout à fait qu'il ne puisse pas me donner la réponse tout de suite.

M. LE MAIRE : En tout cas, il me l'a vendu comme étant du développement durable et en plus recyclable.

M. Benoît CYPRIANI : J'aimerais bien quand même qu'on puisse le vérifier, donc savoir de quelle matière il est fait.

M. LE MAIRE : C'est ce que l'on m'a dit.

M. Benoît CYPRIANI : Parce que la matière synthétique, c'est quand même de toute façon toujours fait à partir de pétrole, donc ce n'est déjà pas...

M. LE MAIRE : Tu imagines le nombre de tonnes d'engrais qu'on ne va pas mettre dans les nappes phréatiques du Doubs...

M. Benoît CYPRIANI : J'imagine tout à fait, oui».

Après en avoir délibéré et sur avis favorable de la Commission du Budget, le Conseil Municipal, à l'unanimité, en décide ainsi.

Visa préfectoral du 20 mars 2002.